

total, compte tenu des employés des sociétés d'Etat et de ceux dont il n'était pas question dans le relevé. Nous avons versé à ces gens, sauf les 2,141 autres fonctionnaires, \$317,544,000 par an. Le 31 mars 1946, nous avions 148,711 fonctionnaires, à l'exclusion de ceux de la Chambre des communes et d'autres services, et nous leur avons versé \$254,865,000, ce qui n'est certes pas une bagatelle. Si nous songeons que nous n'en avions que 145,000 en mars 1944 et 149,700 en mars 1945, nous pouvons nous faire une idée de l'augmentation.

Ainsi que je l'ai dit, le Gouvernement ne semble guère s'efforcer de réduire le nombre de fonctionnaires. Nous ignorons si, dans le cas de ceux qui ont été omis, il y a eu augmentation ou diminution. Rien ne sert de consigner au hansard des données comme celles que le ministre y a insérées l'autre jour, car ces renseignements induisent le public en erreur relativement au nombre de fonctionnaires que l'Etat emploie et dont les traitements doivent être versés à même les deniers des contribuables. Si le ministre veut consigner des données, il devrait établir une comparaison avec le document qui a été déposé le 17 mars. Nous saurions alors à quoi nous en tenir. On nous dit que le nombre des fonctionnaires a diminué, mais nous savons que bien des gens employés par l'Etat ne font pas même partie du service civil. Ce qu'il faut noter, c'est que le rapport entre le nombre des fonctionnaires et la population du Canada est de 1 à 70.

L'hon. M. CLAXTON: Ces chiffres sont inexacts et je voudrais bien savoir où l'honorable député les a trouvés.

M. ROSS (St. Paul's): Dans un document déposé à la Chambre.

L'hon. M. CLAXTON: La proportion est d'environ 1-24 p. 100 dans le cas des fonctionnaires fédéraux.

M. ROSS (St. Paul's): Vous feriez mieux de consulter le document qui a été déposé.

L'hon. M. CLAXTON: En regard du chiffre de population, c'est au Canada, parmi tous les pays civilisés, que ce nombre est le moins élevé.

M. ROSS (St. Paul's): Il y en a environ 179,000 sur une population de 12 millions, en chiffres ronds. Je ne suis peut-être pas très fort en calcul.

Le très hon. M. MACKENZIE: Et quel chiffre obtenez-vous?

M. ROSS (St. Paul's): Je ne sais pas.

L'hon. M. CLAXTON: Vous oubliez un zéro.

Le très hon. M. MACKENZIE: Une légère erreur de 1,000 p. 100.

M. ROSS (St. Paul's): Il y en a 173,961, plus 2,141, ce qui donne en tout 176,102. Je le répète, c'est trop pour une population aussi peu nombreuse que la nôtre. Voilà tout. La prodigalité ne s'arrête pas là car les bureaux de ces gens couvrent des centaines de milliers de pieds carrés d'espace. Et ce n'est pas tout. Dans certains cas, surtout au bureau de l'impôt sur le revenu à Toronto et dans maints autres endroits, les employés sont tellement entassés qu'ils ne peuvent donner leur plein rendement. Il faut aussi leur fournir la papeterie, les pupitres, les tables et ainsi de suite. L'an dernier nous avons voulu savoir pourquoi on affectait une somme de \$300,000 à l'achat d'ameublement pour les bureaux des fonctionnaires; eh bien, nous en avons là la réponse. Et il y a plus. Bon nombre d'employés n'accomplissent aucun travail productif, ce qui ajoute au fardeau du contribuable.

Même si le ministre affirme qu'il est ridicule de crier au gaspillage, les chiffres que j'ai cités nous donnent une bonne idée de ce qu'est vraiment la situation. Si l'on tentait réellement d'économiser, les enfants pourraient peut-être se procurer des tablettes de chocolat et des eaux gazeuses à 5c. A l'heure actuelle, la bière se vend à presque aussi bon compte que les eaux gazeuses. Pour ma part, je préfère de beaucoup ces dernières.

Un mot maintenant des dégrèvements opérés dans le domaine de l'impôt sur le revenu. Nous sommes très heureux du peu qu'on nous accorde mais il me semble qu'on aurait dû relever l'abattement à \$1,000 dans le cas des célibataires et à \$2,000 dans celui des personnes mariées. Le mari touchant \$2,000 par an devra acquitter \$105 cette année et \$80 l'an prochain. C'est beaucoup d'argent surtout si l'on songe à la valeur fictive de tant d'articles de consommation. Un salaire de \$3,000 aujourd'hui est tout juste l'équivalent de \$2,100 en 1939. Une fois l'impôt acquitté, il n'en reste donc, comme valeur réelle, que \$1,906 au père de deux enfants.

Il y aurait lieu d'augmenter sensiblement l'exonération à l'égard des enfants. Le Gouvernement semble s'inspirer de l'annonce qu'on voit sur tant d'appartements: "Pas d'enfants admis". Dans la ville que j'habite, il est avéré qu'une famille de deux enfants se tire tout juste d'affaire avec un revenu de \$1,500 par année. Elle ne peut se permettre aucun luxe et il n'est pas question de tablettes de chocolat pourquoi s'en prendre à l'épouse qui travaille, et, alors qu'il y a tant de travail urgent à faire, lui permettre de ne gagner que \$250 par an? Aux salaires actuels c'est de 400 à 500 heures seulement ou de 50 à 60 jours de travail par année.